

Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois – Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne – Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL ParisEstMarne&Bois EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 15 SEPTEMBRE 2020 SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO

20-92

OBJET: Modification des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Membres en exercice	90	
Présents titulaires	73	
Représentés	12	
Absents	5	

Votants	85
Abstention	0
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	

Présents:

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENAHMED, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Luc CADEDDU, Christian CAMBON, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Véronique CHEVILLARD, Florence CROCHETON, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Bénédicte MARETHEU, Jacques J.P. MARTIN, Pierre MIROUDOT, Déborah MUNZER, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLE, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Aurore THIROUX, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL

Représentés:

Jacques Alain BENISTI représenté par Michel OUDINET, Eveline BESNARD représentée par Julien WEIL, Geneviève CARPE représentée par Laurent JEANNE, Stéphane CHAULIEU représenté par Thierry BARNOYER, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Delphine FENASSE représentée par Nicolas DAUMONT-LEROUX, Gilles HAGEGE représenté par Olivier CAPITANIO, Michel HERBILLON représenté par Mary France PARRAIN, Anne KLOPP représentée par Jean-Philippe GAUTRAIS, Céline MARTIN représentée par Éric BENSOUSSAN, Marc MEDINA représenté par Florence CROCHETON, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ représentée par Michel DUVAUDIER

Absents:

Jean-Marc BRETON, Adrien CAILLEREZ, Christian FAUTRE, Pascale MOORTGAT, Germain ROESCH

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS <u>SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020</u>

OBJET: MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la délibération n°20-68 en date du 9 juillet 2020 relative à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier la composition de la commission suite à la proposition de refonte de la liste par les élus concernés,

CONSIDERANT que la Commission d'appel d'offres doit être constituée du Président du Conseil de Territoire ou de son représentant, président de droit de la Commission, et de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants,

CONSIDERANT que les 5 membres titulaires et suppléants sont élus, au sein du Conseil de Territoire, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT que la Commission d'appel d'offres comprend également des représentants ayant un rôle consultatif :

- · Le Comptable public
- Le Représentant de la Direction Départementale de la Protection de la Population
- Des personnalités désignées par le Président dans la commission en raison de leurs compétences dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres.

VU la liste présentée en séance,

DELIBERE

ARTICLE 1:

PREND acte de la communication de la liste.

ARTICLE 2:

DECIDE, de procéder à l'élection de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants appelés à siéger au sein de la Commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

LISTE		
Membres titulaires	Membres suppléants	
CHARDON Pierre	CADDEDU Jean-Luc	
DAVID Jean-Paul	GAUDIERE Bernard	
MAFFRE Anne-Marie	BERNIER GRAVAT Quentin	
MIROUDOT Pierre	TOLLARD Virginie	
OUDINET Michel	MEDINA Marc	

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20200915-DEL20-92-DE Date de télétransmission : 17/09/2020 Date de réception préfecture : 17/09/2020

Nombre de votants	85
Nombre de votes	85
Bulletins blancs et nuls	0
Suffrages valablement exprimés	85
Suffrages obtenus par la liste	85

ARTICLE 3:

DECLARE que la Commission d'appel d'offres est composée comme suit:

Le Président du Territoire ou son représentant : Président Les cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus suivant :

Membres titulaires	
CHARDON Pierre	
DAVID Jean-Paul	
MAFFRE Anne-Marie	
MIROUDOT Pierre	
OUDINET Michel	

Membres suppléants	
CADDEDU Jean-Luc	
GAUDIERE Bernard	
BERNIER GRAVAT Quentin	
TOLLARD Virginie	
MEDINA Marc	

ARTICLE 4

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication et, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'établissement public territorial PARISESTMARNE&BOIS ou contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 1209 1200 17/09/2020

est exécutoire à la date du

en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le 17/09/1020